

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

devaient petit à petit rendre l'importance militaire toujours plus insignifiante.

Comment les anglais utilisent les missions. — Aujourd'hui que la guerre contre les Zoulous semble être à sa fin, il n'est pas sans intérêt de connaître la manière dont les Anglais ont peu à peu agrandi leurs possessions. Voici, à ce propos ce que dit une correspondance de l'Afrique australe :

« Cette merveilleuse facilité que possède l'Anglais pour coloniser, il la doit ici en grande partie à ses missions évangéliques qui lui préparent le terrain ; après le missionnaire, vient le trader (marchand), puis le gouvernement qui appuie le trader et plus tard donne des terres à l'émigration.

Lorsqu'un missionnaire anglais s'établit chez une tribu de l'Afrique australe, vous pouvez prédire l'annexion future de ce pays aux possessions anglaises. Une fois le missionnaire arrivé, il s'insinue dans l'esprit des chefs. A peine les premiers jalons plantés, le trader arrive. Celui-ci est un aventurier, faisant flèche de tout bois : il vend, trafique, achète, échange. Il est arrivé avec un ou deux wagons chargés d'un mélange bizarre de marchandise, depuis les pots de confitures et les costumes de généraux jusqu'au brandy et aux fusils qui partent tout seuls !

Tout lui est bon, s'il fait de l'argent. Si le commerce marche, il élève un magasin (store) en fer galvanisé et devient alors résidant. Le store africain est une sorte de boutique dans laquelle on trouve de tout. Un trader en attire un autre, et lorsque le nombre des résidants atteint une cinquantaine d'individus, le gouvernement intervient et nomme un *Resident-Magistrate* pour régler les différends qui peuvent s'élever entre les blancs et les noirs. Dès ce jour, le pays est anglais. Le resident-magistrate n'est pas depuis six mois dans le pays que des luttes intestines commencent à travailler la tribu. Généralement le chef est déposé, envoyé à Hobben-Island, près Cape-Town, et remplacé par un autre. Alors, par un décret, le pays devient *Bristisch territory*. Ce n'est que plus tard que le territoire est définitivement annexé et devient partie intégrante de la colonie. Souvent une petite guerre a lieu, et comme tous les Cafres ne sont pas des Zoulous, on en vient à bout sans trop d'efforts. »

Onna cordetta pe solida que ne seimbiè

On gaillâ qu'on lâi desâi Estève étâi tot inaratâ de 'na gaupa qu'avâi nom Zino ; et l'avâi fé totè lè z'herbès de la St-Djan po tatsi de l'avâi, mâ la lurena ne lo poivè ni vairè, ni cheintrè et de bio savâi que le l'avâi envoiyî promenâ quand lâi avâi parlâ de fêrè on bet d'accordâiron. Cein bombardâvè lo pourro coo ; mâ cein fu onco bin pî quand la ve que le fasâi dâi bounès grâcès à ne n'autro et qu'on lâi desâi que cein volliâvè bailli oquiè. Lo Estève ne poue pas cein supportâ et la viâ lâi étâi à tserdze. Assebin, onna demeindze la véprâo, ye preind onna cordetta de demi-batz, qu'avâi servi à ramenâ on

petit portset de la faire, et s'èin va à n'on bou qu'étâi proutso dâo veladzo, po lâi sè peindrè. Arrevâ lè, ye fâ on niâo coleint à sa corda, la savouè bin adrâi po que le lequâi bin, montè su on mouè de dzevallè po attatsi lo bet à 'na brantse de fâo, passè lo cou dein lo niâo, et rrâo !... châtôtè avau, que sè tràovè quie ganguelhi balin-balant, tot coumeint lo battant de 'na eliotse.

Per hazâ, ne vouâte-que pas que dein lo mémo momeint la Zino passâvè avouè son bounami, que l'allâvont âi z'allognès. L'oïront lo trafi que fe lo pourro diablo ein châteint avau lè dzevallès et lâo seimbiâvè qu'on grulâvè lo fâo.

— Quoui dâo diablo pâo dinsè sécâorè cé abro, se fe lo gaillâ ? et ein mémo teimps la Zino que vegnâi de vairè cein qu'èin irè, fe onna sicilliâie à einsordellâ on etsergot, tant l'eut poaire.

— « Allein vito copâ la corda, se le fe à se n'amoeirâo, » kâ Estève viquessâi adé et n'avâi pas onco veri lè ge ; mâ pè malheu n'aviont min de couté, ni l'on, ni l'autro.

— Te possiblio ! que faut-te fêrè, se dit la Zino ?

— Oh accuta, se repond se n'estaffier ; la corda n'est pas tant grossa ; et sarâi bin la nortse s'eintrè lè dou on la fasâi pas pétâ.

Et sè peindont ti dou tsacon à 'na tsamba dâo ganguelhi, ein trevougneint tant que poivont, po fêrè pétâ la corda.

Mâ cein que petâ, n'est pas la corda, mâ oï bin lo pourro Estève.

On nous écrit les lignes suivantes :

A l'occasion de la rentrée générale des écoles, vous m'obligeriez, Monsieur le rédacteur, en m'accordant une place dans votre journal, pour reproduire publiquement des faits qui se sont passés, il n'y a pas si longtemps, dans une petite commune des environs de la capitale, et dont la municipalité a pris une décision, où les intérêts communaux sont poussés à l'exagération.

Ensuite de démission d'un pédagogue, la municipalité a cru devoir, par économie, pourvoir à son remplacement par une régente, et elle a établi des conditions dont le principal article, peu humanitaire, porte :

« La régente sera chargée du sonnage de son école. »

Je persiste à croire, ainsi que beaucoup d'autres personnes, que lors même que la cloche de cette commune n'est pas du poids du bourdon de la cathédrale, il est toujours pénible, peu convenable et même impossible à une personne du sexe, de faire cette besogne.

Crainte d'être obligée de revenir de sa décision, et toujours par motif d'économie, la municipalité doit avoir décidé d'envelopper le battant de la cloche avec une quantité suffisante de chiffons pour que Mademoiselle puisse, à loisir, s'étudier à cet exercice à l'insu du public.

X.

Un bohème intrépide, tirant depuis longtemps le diable par la queue, et étant malade, imagina le moyen suivant pour obtenir gratuitement les conseils d'un médecin :

« Je suis entré, dit-il, dans le salon d'attente de fort bonne heure, de manière à m'y trouver le premier. Arriva un malade naïf, un patient de province. Le demi-jour, l'émotion, mon air grave et aisé tout à la fois, m'ont fait prendre pour le maître de la maison. — Le nouveau débarqué me salua. — Veuillez donc vous donner la peine de vous asseoir, monsieur, lui dis-je ; et lui, encouragé par ces paroles, se mit à me parler de sa maladie. Dès qu'il eut fini, prenant une pose magistrale, je lui dis, en le fixant : « Mon Dieu, monsieur, je ne vois dans votre cas rien d'aussi grave que vous paraissez le craindre. Je ne crois pas me tromper en vous disant que cela se passera tout seul. » Alors le provincial, tout heureux de cet oracle, se leva, se retira, mais non sans déposer un louis sur le marbre de la cheminée. Un louis ! c'est quelque chose quand on est bohème. Un moment, je me dis tout bas que c'était bien moi qui venais de le gagner ; mais, au fond, me piquant d'être honnête homme, j'aurais rougi d'y toucher. Je me contentai de placer un de mes gants à côté comme pour dire : « Voilà les honoraires que je destine au docteur X..., après qu'il m'aura examiné. » Et ce fut, en effet, ce qui arriva. »

Au restaurant ?

— Garçon, prenez donc garde !

— A quoi, monsieur ?

— A mon veston, parbleu ! le voilà couvert de bouillon.

— Oh ! pas de danger, monsieur, passé sept heures, ça ne tache plus.

Une de nos voisines, en convalescence, boit chaque jour deux petits verres de Malaga, pour relever un peu son tempérament affaibli. Mais le vin allant très vite, on soupçonna une jeune bonne de prélever sa part du précieux liquide, et, pour s'en assurer, sa maîtresse fait, un matin, une marque à la bouteille. Le soir, on constate que le vin est miraculeusement descendu au-dessous de la marque, et on demande malicieusement à la jeune fille si le vin lui fait du bien.

Celle-ci feint de ne pas comprendre.

— Inutile de nier, Marie, j'ai fait une marque.

— Ah ! reprit la bonne, si madame fait des marques sans le dire !...

Quelques mois après son mariage, une épouse se trouvant seule avec son époux, fut prise d'un terrible accès de bâillement.

— Comment ! s'écrie l'époux offensé, tu t'ennuies déjà avec moi ?

— Oh ! que non, mon ami, mais le ministre a dit que désormais nous ne ferions plus qu'un, et

quand je suis seule, je m'ennuie toujours et je baille.

Pensées d'Alexandre Dumas :

Nous ne blâmons chez les autres que les défauts dont nous ne profitons pas.

Les femmes s'entendent rarement entr'elles excepté sur le mal à dire d'une autre femme.

Si vous pouvez donner, donnez, mais ne prêtez jamais : En donnant vous ne faites que des ingrats ; en prêtant vous faites des ennemis.

THÉÂTRE. — Demain, **Don César de Bazan**, l'un des plus beaux drames du répertoire français, suivi d'une pièce fort originale et amusante, **Gavaut, Minard et Co**, vaudeville en 3 actes. — Ouverture des bureaux à 7 h. ; rideau à 7 ¹/₂ h.

ÉNIGME

J'habite dans le feu ; je fuis la terre et l'onde ;
Je me plais dans la nuit, le trouble et les douleurs ;
On me voit dans les cieus, mais jamais dans le monde.
Ma famille est en joie, et moi je suis en pleurs.
Je me mets en fureur dans un séjour nocturne,
Et sans quitter jamais le deuil ni le tombeau.
Je parais dans Mercure, au milieu de Saturne,
Et vais dans le mois d'août couvert d'un grand chapeau.

Prime : *Un agenda de poche pour 1880.*

La livraison de novembre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

André Chénier, par M. Eugène Rambert. — A propos du major Cavagnari. Nouvelle hindoue, par M. Aug. Gardon. — L'art Byzantin, par M. Fréd. Frossard. (2^{me} et dernière partie). — L'Ali-Boufié. Légende provençale, par M. J. Noël. — Une visite en Hollande, par M. Ed. Tallichet. — Le médecin de San Valentino. Etude napolitaine, par M. J. Gampietro. — La fille du doge. Conte dalmate, par M. L. Leger. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez *Georges Bridel*, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

Pour paraître prochainement :

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

ÉDITÉES PAR LOUIS MONNET

3^{me} SÉRIE

Prix pour les souscripteurs, 1 fr. 50. — En librairie, 2 francs.
Adresser les demandes au Bureau du *Conteur Vaudois*.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Agendas de bureaux et de poche ; calendriers à effeuiller ;
calendrier commercial pour 1880.

Cartes de visites très soignées et livrées dans la journée.

Entêtes de lettres ; — enveloppes avec raison de commerce, factures, etc., etc.

Copies de lettres de très bonne qualité et de tous formats.
Presses à copier.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.